

COMITÉ DE SÉLECTION

L'honorable M. DANDURAND propose :

Que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les divers comités permanents de la présente session, savoir : Les honorables sénateurs Beaubien, Buchanan, Copp, Haig, Horsey, Meighen, Tanner, White et l'auteur de la motion ; ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

La motion est adoptée.

ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

L'honorable M. DANDURAND : Je désire déposer sur le bureau, en anglais et en français, l'accord de commerce entre le Canada et les États-Unis, signé à Washington le 17 novembre 1938, de même que certains documents qui s'y rapportent.

Avec le consentement de la Chambre, je tiens à expliquer que des exemplaires des documents que je viens de déposer peuvent déjà être distribués.

FEU LES SÉNATEURS BROWN ET CASGRAIN

HOMMAGE À LEUR MÉMOIRE

L'honorable RAOUL DANDURAND : Honorables sénateurs, il est de mon pénible devoir de faire part à la Chambre de la mort de deux de nos collègues, les sénateurs Brown et Casgrain. J'ai spécialement qualité pour parler de ces deux disparus, puisque tous deux étaient de mes concitoyens de Montréal, où ils ont vécu très près de moi.

Le sénateur Brown était venu des Cantons de l'Est pour étudier le droit, et il s'est consacré exclusivement, dirai-je, à cette tâche. Il devint membre du barreau presque en même temps que moi, et il a appliqué toute son énergie à acquérir de grandes connaissances dans sa profession.

Le bureau qui portait son nom comprenait vingt-quatre avocats. Il fut le conseiller juridique des plus grosses compagnies industrielles et financières de Montréal, et, à ce titre, il a si bien gagné leur confiance qu'il a fini par devenir membre de leur conseil d'administration. Le *Guide parlementaire* nous apprend qu'il fut membre de l'exécutif de plus de douze des plus grandes institutions et vice-président de deux ou trois des plus importantes. Je crains que les devoirs onéreux de ses positions comportant des responsabilités n'aient miné sa santé, car, lorsqu'il devint membre de cette Chambre, il n'était pas robuste, loin de là. Nous savions que, depuis deux ou trois ans, il était invalide. Il n'a pas

L'hon. M. DANDURAND.

pris la parole en cette enceinte ni dans nos comités, pour deux raisons : une haute pression de sang et une certaine timidité l'empêchèrent de s'adapter aux débats publics. Feu le sénateur Brown n'avait qu'un but dans la vie : atteindre le pinacle de sa profession, ce qu'il a fait. Durant toute sa carrière, il n'a jamais paru sur les tréteaux ou devant le public en aucune qualité. Il se sentait donc mal à l'aise à la pensée d'élever la voix en cette Chambre, d'autant plus que cet effort eût nui à sa mauvaise santé. Nous le savons tous, sa longue association avec les diverses activités, industrielles et financières, avec lesquelles il était en contact dans la ville de Montréal, l'avaient parfaitement outillé pour les travaux de cette Chambre.

C'est là un intéressant contraste entre la vie du sénateur Brown, depuis le jour où il quitta les Cantons de l'Est, où ses ancêtres s'étaient établis près de Richmond, dans les premières années du dix-neuvième siècle, et la vie de l'ami qui nous a quittés il y a quelques semaines plus tard, feu le sénateur Casgrain.

Le sénateur Casgrain appartenait à l'une des familles seigneuriales du Bas-Canada qui ont joué un rôle important dans la vie publique de la vieille province et de l'Union des deux Canadas. Quelques-uns de ses membres ont franchi les frontières de la province de Québec, et ont pris une part éminente dans les affaires de l'Ontario, étant allés jusqu'à Windsor, et même plus loin, à Détroit, où nous trouvons établies des branches importantes de la famille. Le sénateur Casgrain a été élevé dans une atmosphère absolument différente de celle du sénateur Brown. Sa famille fut toujours mêlée à la vie publique. A peine âgé de vingt ans, il vint à Ottawa avec son père, membre de la Chambre des communes, et fut nommé traducteur aux Communes. Durant les quelques années qu'il occupa ce poste, il passa probablement plus de temps dans la tribune des journalistes, à écouter les débats, qu'à se dévouer à son travail de traduction. En sa qualité de traducteur, il montra une grande capacité, maîtrisant bien les deux langues. C'est à ce titre qu'il vint en contact avec les chefs et les membres des deux partis, et lorsqu'une commission fut nommée pour visiter l'exposition de Philadelphie en 1876, il y fut attaché en qualité de secrétaire. Je me rappelle lui avoir entendu dire plusieurs fois qu'il avait rencontré à Philadelphie et à Washington des hommes de réputation internationale et plusieurs des hommes publics les plus en vue des États-Unis. En sa qualité d'ingénieur et d'arpenteur, il a beaucoup voyagé dans tout le Dominion, et a fait une somme considérable d'arpentages dans les provinces des Prairies.